

SOMMAIRE

Rubriques	Pages
Éditorial	2
Billet du Maire	3
Aînés	
Visite de la Foire de Genève et des Floralies	4 - 5
Repas du début d'année au centre communal	6
Manifestations communales	
Marché de Noël	7 - 8
École	
Fête de l'Escalade	9 - 11
Gens d'ici	
Entreprise vandœuvrienne distinguée	12 - 13
Brèves communales	14 - 16
Échos du Conseil municipal	17 - 19
27^e Marche de La Médiane contre le cancer	20 - 21
Spectacle	22 - 23
Coin des lecteurs	24
Agenda	25
Informations communales	26

ÉDITORIAL

Ce numéro de la *Coquille* me donne l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui par leurs contributions occasionnelles ou régulières permettent – parfois avec quelque retard – de mettre sous presse cet organe de communication et de lien entre communiens et autorités auquel, je crois, nous tenons tous.

Nos Aînés, toujours verts, sont traditionnellement associés à diverses manifestations organisées pour eux – repas ou sorties – auxquelles ils participent activement et toujours plus nombreux.

Nous nous en réjouissons tout comme nous nous félicitons de compter un des leurs, Monsieur Claude Faure, parmi nos plumes alertes.

Ce numéro est un peu un état des lieux des activités qui ont ponctué la fin de l'année dernière... et autant vous le dire tout de suite... la fin de l'an fut riche.

La visite de la Foire de Genève et de ses Floralies, le repas annuel des Aînés, le marché de Noël ou la fête de l'Escalade sont là pour en témoigner.

Cela dit, cette fin d'année 2005 n'a pas toujours été déclinée sur un air de fête.

Deux procédures nous ont ralenti une fois encore dans nos élans de bâtisseurs.

La première, sous l'impulsion du Conseil d'Etat qui refusait d'approuver la délibération prise par votre conseil municipal relative à la vente d'un terrain dont votre commune était propriétaire au chemin de la Blonde.

La seconde, initiée par un atelier d'architecture recalé dans le cadre de l'appel d'offres effectué en vue de la rénovation de la maison Bianchi, acquise l'an dernier.

Dans les deux cas, les instances de recours saisies ont donné pleinement raison à vos

autorités, si bien que ces projets en hibernation involontaire vont, avec un printemps fraîchement revenu, pouvoir démarrer.

Mais nous avons encore bien d'autres raisons de nous réjouir et, à ce titre, il est un communiens qu'il convient de distinguer tout particulièrement.

Je veux parler de Jérôme de Witt dont l'excellence du travail a – fort justement – été récompensée par un prix prestigieux : celui de l'innovation décerné par le Grand Prix de l'Horlogerie de Genève 2005.

Qu'il trouve ici non seulement nos chaleureuses félicitations d'avoir été primé par ses pairs, mais également l'expression de notre sincère gratitude pour le rayonnement qu'il donne à Vandœuvres au travers de ses éblouissantes réalisations horlogères faites d'audace, de luxe et de passion, dans le respect d'un savoir-faire ancestral qu'il a su avec bonheur revisiter pour le mettre à l'heure de la modernité et de la haute complication.

Bravo à lui ainsi qu'à toute son équipe.

Enfin, le début de l'été 2006 sera placé sous le signe de la Culture: notre magnifique parc deviendra pour quelques temps l'écrin qui accueillera Mirandoline, aubergiste florentine à la beauté fascinante, héroïne de *La Locandiera* de Goldoni. Ce spectacle sera l'occasion de nous rencontrer dans une ambiance à la fois festive et décontractée.

A vos agendas donc et...

Bonne lecture !

Nicolas Terrier

BILLET DU MAIRE

Vandœuvres se réjouit

Le 24 avril 2005, les électrices et les électeurs genevois accordaient le droit de voter et de signer des initiatives et des référendums sur le plan communal aux ressortissants étrangers vivant depuis huit ans au moins en Suisse et trois ans dans la commune.

Bien sûr, le peuple genevois aurait pu être plus «généreux» et accorder aussi le droit d'être élus aux résidents étrangers. Il faut cependant déjà se réjouir de ce premier pas, qui part dans la bonne direction.

Cette importante étape encourage la participation – et ainsi l'intégration – de tous à la vie communale et efface du même coup une lourde inégalité entre les administrés d'une même commune, qui ont pourtant les mêmes obligations (notamment celle de payer des impôts !).

C'est à ce niveau, dit de « proximité », que la vie associative, culturelle, sportive, artistique et, plus simplement, sociale, trouve toute sa richesse. Et c'est dans son proche voisinage que l'on place, d'une manière générale, les fondements de sa vie sociale.

Il est donc logique que dans le cadre des activités communales (respectivement de village ou de quartier), chacun puisse non seulement prendre part au débat et à la vie locale, mais aussi partager la responsabilité des décisions prises démocratiquement.

Dans notre canton, les résidents étrangers représentent plus de 40 % de la population et plus de 50 % des personnes actives. Il est légitime que contribuant pour une bonne part à la prospérité commune, les résidents étrangers bénéficient des mêmes droits que les citoyens suisses sur le plan communal, et ce indépendamment de la couleur de leur passeport.

D'ailleurs, si accorder l'exercice des droits politiques communaux aux étrangers permet

d'encourager leur participation à la vie communale, l'inverse est aussi vrai : les administrés qui s'engagent, par une démarche personnelle, dans les activités locales seront certainement les premiers à voter le moment venu.

Vandœuvres est, aujourd'hui encore, une commune résidentielle privilégiée de la rive gauche du lac. Elle fait cependant partie de la grande Genève, celle qui a toujours souhaité et favorisé l'intégration culturelle, sociale et économique.

J'ai souvent parlé, dans ce journal ou ailleurs, de l'«esprit de Vandœuvres». Aujourd'hui, c'est avec l'«esprit de Genève» que je voudrais poursuivre ce billet : depuis toujours, Genève a été ouverte sur le monde. Son cosmopolitisme en a fait sa richesse, son attrait, sa notoriété.

Cet esprit doit perdurer, nul ne l'a jamais contesté. Intégrer les résidents étrangers à la vie de notre région, et plus particulièrement de notre commune, relève de cet esprit d'accueil et d'ouverture. Le résultat du vote du 24 avril 2005 a démontré cette volonté.

Bien que la loi sur l'exercice des droits politiques soit entrée en vigueur avec effet immédiat, l'État vient seulement de fournir aux communes la liste des nouveaux électeurs.

A Vandœuvres, nous avons le plaisir de compter désormais 219 administrés de plus susceptibles de s'intéresser et de participer activement à la vie politique communale. Gageons que vous serez nombreux à profiter de vos nouveaux droits de citoyens lors de la prochaine votation communale (en principe les élections municipales du printemps 2007).

D'ici là, les autorités communales auront eu le plaisir de vous accueillir officiellement en votre nouvelle qualité lors d'un moment d'information et d'amitié à la mairie.

Catherine Kuffer

AÎNÉS

Les Aînés de Vandœuvres aux «Floralies 2005» et à la Foire de Genève

Départ habituel au centre du village avec des villageois, aux visages heureux et détendus, distribuant des poignées de mains amicales.

La traversée du canton s'est effectuée sans encombre, avec la prévenance de nos chauffeurs.

Le débarquement nous fait expérimenter un nouveau chemin d'accès, à Palexpo. Une fois à l'intérieur, nous nous dirigeons vers le «Petit Prince» pour y reprendre des forces, en vue de l'escapade du jour.

Au XII^e siècle déjà, se tenaient des foires qui attiraient de nombreux chalands dans les rues de la Genève d'antan. En rapport à sa position géographique, elle était une place d'échanges appréciée. On y venait de l'Allemagne et de Venise. Jusqu'au XV^e siècle, la prospérité a souri aux Genevois de l'époque, mais Lyon, avec l'appui de Louis XI, est devenue plus attractive. Aujourd'hui, 13'000m² ont permis à des jardiniers de nombreuses contrées, de rivaliser pour présenter leurs qualités régionales.

La visite peut ainsi commencer : les yeux s'écarquillent face aux arrangements colorés, offerts à notre regard. Une belle présentation de



Lullier

tête en pleurs, certains stands rivalisent d'idées et de recherche de couleurs, nos jardins ne peuvent malheureusement, sans un travail constant et soutenu, pas reproduire de telles beautés. Toutefois, dans un coin de cette immense halle, des stands divers proposent des gadgets pour améliorer l'éclat de nos décorations personnelles.

Après avoir bien déambulé autour des fleurs, nous nous dirigeons vers un autre lieu de la Foire de Genève pour nous requinquer, par un repos salvateur, et un lunch succulent, entourés par nos *édiles féminines* qui, après le dessert, nous ont communiqué quelques informations.

Nous voilà repartis en quête « d'arts ménagers » à la Foire de Genève, toujours dans l'espoir de trouver l'objet ou le produit miracle qui nous rendra la vie plus facile. Un intermède nous permet d'apprécier la voix délicate de Sonia Grimm et le spectacle interactif avec les enfants présents au spectacle, certains ont déjà l'art du contact et une certaine expression convaincante.

De retour dans les stands, où nous observons tant les produits, que les bonimenteurs qui les animent.

Et tout a une fin, il faut songer au retour à la maison, avec tous les heureux participants.

Sans oublier de marquer notre reconnaissance à la commission Culture, qui nous a invités à vivre cette journée, et à la présidente de la Foire de Genève pour son accueil chaleureux.

Et voilà un bon souvenir de plus, d'une journée bien remplie.

Claude Faure

Crédits photographiques : Foire de Genève



Lullier



Meyrin



Vernier



Evian



Dijon



Pau



Guadeloupe



La Chaux-de-Fonds

Repas annuel 2006

La commune a réuni ses Aînés le mercredi 25 janvier 2006, à la salle communale, avec une participation élevée. Ils ont dégusté le repas offert, et ce avec un menu inhabituel. Compliments à celles qui, chaque fois, ont des décorations pour réjouir notre regard.

Quelques conseillers municipaux se sont joints à nous.

Durant les communications, nous avons appris la démission de deux d'entre eux, qui seront remplacés par les « viennent ensuite » de la liste de l'Entente communale, et un changement de présidence à la tête de la commission culturelle.

Avant de savourer le dessert, la famille Jacot occupe le podium pour une prestation musicale extraordinaire, 4 garçons et leur sœur (âgés de 9 à 19 ans), accompagnés par leur maman Irène au piano : Sébastien, l'aîné, au trombone, Samy à la trompette, Guillaume et Edwin au

violon, ainsi que Yanisse au violoncelle.

Tous heureux de nous faire partager leur amour de la musique, quelle joie de les voir, que de connivences entre eux, quel plaisir pour nous ! Mais aussi, combien d'heures passées à se former, à apprendre le solfège (quel calvaire), faire des gammes... Bravos à eux et félicitations à la maman d'entourer et d'entraîner tout ce monde, et encore sincère compassion pour le père, jouant à l'occasion le rôle de « portefaix », et qui doit s'accommoder de l'activité musicale, parfois extérieure, de sa petite troupe, qui déjà possède les instruments de futurs professionnels.

Cette fois, ces musiciens ont captivé leur auditoire, tout le monde est resté pour manifester sa satisfaction.

Merci à nos autorités de nous accueillir avec des surprises. A bientôt.

C. Faure

Photographie : V. Christe



MANIFESTATIONS COMMUNALES

Marché de Noël

Samedi 26 novembre, juste avant le premier dimanche de l'Avent, s'est tenu sur la place du village le deuxième *Marché de Noël* de la commune.



Les organisatrices, Mesdames Siegrist, Schlaepfer, Wenger et Turrettini avaient pensé à tout, même à commander la neige et le soleil.

C'est donc, malgré les frimas, dans une agréable ambiance « noëlisante » propice à la flânerie que les exposants et les promeneurs se sont retrouvés dès le matin, une tasse de chocolat chaud à la main, qui devant les couronnes de l'aveugle, qui devant les porcelaines, la brocante, les épices ou les livres.

Venue l'heure de l'apéritif, on put convivialement trinquer, d'un verre de vin chaud offert par la commune ou des crus du Domaine des Balisiers, heureux de se retrouver sur la place, fort animée pour l'occasion.



Pour déjeuner ou à l'emporter, les produits du terroir étaient à la fête, et les longeoies, pâtés de cerf, foies gras, jouxtaient cuchôles, pains paysans, confitures diverses, chocolats aux goûts rares et alcools de fruits dans de jolies bouteilles « peintes maison » ; sans oublier les fromages, les désormais traditionnelles choucroute, spécialités chinoises et crêpes des scouts, ainsi que – nouveau venu cette année – le très apprécié stand de raclettes.



Dans l'après-midi, les mélomanes firent une pause musicale et purent apprécier quelques œuvres chantées par le Chœur de la paroisse, le temple leur offrant mélodies douces et chaleur pour un moment.

Après qu'ils eussent foiné, dégusté, lézardé, chiné et bavardé jusqu'en toute fin d'après-midi, on vit les derniers chalands, rappelés à l'ordre par la rigueur hivernale, rejoindre leurs pénates, les bras chargés de paquets...

Véronique Christe
Photographies : Catherine Walder



ÉCOLE

Escalade 2005

Chaque année, un peu avant la mi-décembre, nos élèves sont en effervescence.

En marge des Promotions et bien entendu de Noël, l'Escalade, pour eux, c'est sacré !

Tout commence plusieurs jours avant la célébration proprement dite car il faut trouver l'inspiration d'un déguisement puis le matériel pour le réaliser, démarche délicate, à fortiori lorsque le thème est libre.

Les parents s'y mettent évidemment aussi... Les papas bricolent, les mamans cousent, les grands frères prêtent un masque, les grandes sœurs du maquillage...

Une fois nos chérubins fin prêts, il convient de ne pas omettre d'apporter à l'école quelques légumes. Car quoi de plus rassembleur que la préparation en commun de la traditionnelle soupe de la Mère Royaume ?

L'après-midi du jour J, c'est l'heure de passer aux réjouissances.

Après un rappel historique des faits en classe, le passage de quelques diapos, voire d'un film, pour que nul n'oublie la fameuse nuit du 12 décembre 1602, on se regroupe pour casser... et déguster une magnifique marmite en chocolat, offerte traditionnellement chaque année par l'Apevan.

Ensuite, à la tombée de la nuit : affluence dans le préau de l'école d'où le cortège s'ébranle pour rejoindre le centre du village.

Là, sur la place, entre l'Auberge et le temple, on s'arrête pour entonner quelques hymnes à la gloire de nos aïeux qui repoussèrent, il y a plus de quatre cents ans, l'intrépide envahisseur savoyard...

Mais le froid vif et piquant nous rappelle qu'il est temps de rejoindre la salle communale.

C'est le moment pour les enfants de



défiler sur l'estrade, afin d'exhiber leur déguisement, sous les applaudissements des parents et grands-parents, et dans les crépitements des flashes.

Un apéritif est ensuite servi en même temps que la fameuse soupe aux légumes que chacun se plaît à goûter.

Belle tradition que celle de l'Escalade !
Et un grand MERCI à celles et ceux qui en font perdurer la célébration chaque année à Vandœuvre.

Véronique Christe

Photographies : Manuel Francisco





GENS D'ICI

Entreprise Vandœuvrienne distinguée

La commune de Vandœuvres est connue pour la qualité de son environnement, son somptueux parc communal, ses lignées de chênes et jolies demeures patriciennes; les plus avisés connaissent la Fondation Hardt et sa bibliothèque abritant une collection impressionnante d'ouvrages de l'antiquité mais peu connaissent l'existence d'une manufacture horlogère implantée il y a maintenant sept ans sur les Hauts de Vandœuvres, au 28 route de Pressy.

Les montres de Witt S.A. ont récemment obtenu la consécration en obtenant au Grand Prix d'horlogerie de Genève 2005 le premier prix de l'innovation pour leur tourbillon différentiel «Academia».

«Passionné d'exception», Jérôme de Witt a hérité son penchant pour l'horlogerie de ses ancêtres, l'Empereur des Français Napoléon 1^{er}, de son frère le Roi Jérôme de Westphalie, son aïeul direct. Toute sa famille collectionnait



les montres, l'Empereur lui-même, ses frères ainsi que ses sœurs et parmi elles Caroline Murat, la plus incroyable des collectionneuses, qui commanda d'ailleurs la première montre-bracelet du monde.

Dans l'univers exclusif de la haute joaillerie, Jérôme de Witt a voulu réunir les meilleurs artisans de notre temps, ceux qui reproduisent les gestes ancestraux, patrimoine inestimable transmis par leurs aînés.

Ainsi, Jérôme de Witt a créé sa manufacture, émerveillé par cet art de l'infiniment petit qui crée le mouvement, envoûté par ces génies de l'invention qui sans cesse reculent les limites de la technique pour mieux apprivoiser le temps qui s'écoule et fasciné par ce lent et respectable labeur de l'horloger amoureux de sa pièce qui, jour après jour, crée « l'exceptionnel ».

Jérôme de Witt est en permanence en quête de la perfection absolue au sein de sa manufacture qui emploie à Vandœuvres vingt-quatre personnes. Pour lui, la culture et la connaissance sont un frein à l'évolution. N'étant pas horloger de formation, rien ne le retient dans



ses idées. Il passe de nombreuses heures à imaginer de nouvelles pièces qu'il fait réaliser par son équipe et qui sont développées durant de longs mois. Contrôlant tout et ne tolérant aucune défaillance, il crée et fait développer par ses maîtres horlogers des montres en série limitée.

Cinq longues années riches en émotion ont présidé à la création de la «Pressy Grande Complication» qui a été présentée à la Foire de Bâle 2003 en première mondiale, chef-d'œuvre de haute horlogerie cumulant les plus grandes complications: répétition minute, tourbillon, chronographe à rattrapante et isolateur, calendrier perpétuel bi-rétrograde. Puis a été créée la boîte «Academia» qui allie la référence à son passé historique à la modernité. Sculptée dans des matériaux les plus précieux, y sont inclus les mouvements les plus compliqués, entièrement revisités par les maîtres horlogers de Vandœuvre.

L'année 2005 fut innovante et gratifiante sur le plan de la technologie horlogère pour les montres de Witt avec la création du mouvement «DW 8002». Au plan technologique, l'innovation de ce mouvement réside dans son système breveté de différentiel sphérique utilisé pour le remontage de la réserve de marche: équipé d'un remontage planétaire à plat rapide, il permet un gain de temps exceptionnel dans la vitesse de remontage de la montre. Au plan esthétique alors que la boîte se révèle extrêmement complexe dans sa construction (plus de



deux cents opérations sont nécessaires), elle présente un traitement tricolore, soit le bloc en titane, des inserts de caoutchouc noir armés, découpés et ajustés manuellement, fond, vis et bague intermédiaire en or rouge, fraisés, polis et diamantés.

Le «Tourbillon Différentiel Academia» a ainsi obtenu le prix de l'innovation 2005 du Grand Prix de l'Horlogerie de Genève, mar-

quant la reconnaissance de la manufacture horlogère de Vandœuvre. Jérôme de Witt a généreusement offert au Musée de l'Horlogerie de Genève cette pièce lauréate.

Jérôme de Witt ne s'arrête pas en si bon chemin puisqu'il présentera cette année à la Foire de Bâle une nouvelle série du tourbillon ainsi que des pièces nouvelles au plan du design, se voulant résolument sportives, luxueuses et avant-gardistes. En dehors de la création, Jérôme de Witt et sa manufacture restaurent également d'anciens mouvements dont une



seule pièce a demandé plus de trois cents heures de travail.

Désormais à l'étroit dans ses locaux vandœuviens, Jérôme de Witt compte s'étendre vu le succès de sa production (près de neuf cents pièces), à Vandœuvre ou ailleurs...

Christophe Imhoos
Crédits photographiques : de Witt

BRÈVES COMMUNALES

Sapeurs-pompiers de Vandœuvres

L'effectif des sapeurs-pompiers de Vandœuvres s'est accru de quatre nouvelles recrues. Au 1^{er} février 2006, Jérémy Pradervand, Léonard Schlaepfer et Benjamin Supersax ont rejoint les rangs de la Compagnie ainsi que, peu de temps après, Mademoiselle Céline Gétaz, deuxième femme sapeur-pompier au sein de celle-ci.



Jérémy Pradervand a été admis quelques jours après son dix-huitième anniversaire et n'est autre que le fils du capitaine en exercice, Thierry Pradervand. La famille Pradervand compte désormais quatre membres (trois frères et un fils), répartis sur deux générations, parmi les sapeurs-pompiers ! Jérémy Pradervand effectue actuellement un apprentissage de mécanicien poids lourds et marche petit à petit sur les traces de son père.



Léonard Schlaepfer a décidé, après mûre réflexion, de rejoindre les pompiers de

Vandœuvres, convaincu par les propos tenus par son père, Pierre Schlaepfer, fourrier de la Compagnie. Léonard est étudiant en HEG.



Quant à Benjamin Supersax, nouvel habitant sur la commune tout comme Céline Gétaz, il est employé de commerce.



Céline est infirmière.

A noter encore que le site web des pompiers de Vandœuvres est maintenant actif à l'adresse suivante : www.pompiers@vandoeuvres.ch

CI

Anniversaires

Depuis la parution de la dernière *Coquille*, quelques anniversaires importants ont été célébrés dans notre commune. Comme nous en avons pris l'habitude depuis plusieurs mois, nous vous les communiquons, afin que même avec retard, vous puissiez partager avec eux,

d'une manière ou d'une autre, cet heureux épisode de leur vie.

C'est ainsi que j'ai eu le plaisir d'être accueillie chez Messieurs René Mégevand (le 4 novembre), Jacques Foëx (le 27 novembre) et Madame Maria Reichenbach, qui fêtaient tous trois leurs quatre-vingts ans. Le 17 décembre, Madame Yvette Castellino célébrait son nonantième anniversaire, tout comme Madame Berthoud, le 27 décembre.

Ce début d'année a en revanche été moins festif, puisque seuls Mesdames Françoise Ecklin (le 4 janvier), Brooks Hanson (le 5 janvier) et Monsieur Claude Jacquier (le 4 février) ont passé le cap des quatre-vingts rugissants. Mais avec quel panache ils l'ont fait !

Quant à Monsieur et Madame Jean-Claude et Hélène Caveng, ils sont encore tellement dynamiques, qu'il n'a pas été possible de trouver le temps de leur présenter toutes nos félicitations pour leur cinquantième anniversaire de mariage, célébré le 13 février dernier.

Je profite de l'occasion qui m'est ici donnée pour remercier chaleureusement tous ces jubilaires pour l'accueil chaleureux et convivial qui m'a toujours été réservé.

CK

Carte journalière CFF: bonne nouvelle !

Vous nous demandez assez régulièrement de mettre à votre disposition des cartes journalières CFF. Celles-ci permettent de voyager en train dans toute la Suisse pour un montant d'environ Fr. 30.- à 35.-. Seule condition : réserver suffisamment à l'avance pour être sûr que les cartes soient disponibles le jour souhaité.

Pour qu'une commune puisse offrir cette prestation, il lui en coûte Fr. 17'000.-, soit l'achat de deux abonnements – un seul n'étant pas suffisant. Jusqu'à ce jour, les autorités communales ont décidé de surseoir à cet investissement, jugé trop élevé par rapport à la demande.

Nous nous réjouissons en revanche de vous informer que vous pouvez désormais vous adresser aux mairies de Presinge et Meinier

pour obtenir une telle prestation. Ces deux communes se sont lancées dans l'expérience, mais ont « besoin de vous » pour rentabiliser l'exercice : alors, profitez-en !

CK

Proxibus

Bien que ce mode de transport se développe très rapidement, il reste encore trop peu connu. Nous nous permettons de vous rappeler son existence et son mode de fonctionnement car c'est un transport en commun « semi-privé » très pratique dont vous pouvez profiter tous les jours de 7h à 19h.

De 7h à 20h, tous les jours de la semaine, vous pouvez commander, par téléphone (au 0800 55 33 33), un petit bus de 12 places, qui vous conduira de l'endroit où vous vous trouvez jusque devant la porte de votre destination. Il vous en coûtera le prix d'un billet ordinaire TPG. Ains, à titre d'exemple, le Proxibus vous emmène de votre domicile chez votre médecin, à Cologny, dans une grande surface commerciale, à Vézenaz, chez un ami, à Corsier, au restaurant, à Hermance, ou encore sur une ligne de tram ou de bus. Il vous ramène chez vous de la même manière.

Conditions et restrictions : appeler au plus tard une heure avant votre départ et prévoir un peu de marge, car le Proxibus circulant à la demande, il se peut que son trajet ne soit pas toujours le plus court. Attention, il ne circule que selon l'horaire donné ci-dessus et dans la région Arve et Lac. Mais c'est déjà un bon début !

CK

Règlement de la commune de Vandœuvres relatif à la gestion des déchets

L'exécutif communal, sous l'égide du responsable du dicastère environnement, mesures paysagères et gestion des déchets, a adopté, le 6 mars 2006, le règlement susmentionné, qui a trait, pour l'essentiel, à la collecte, au transport et à l'élimination des déchets. Il est disponible sur Internet ou à la mairie. Nous vous recommandons de vous y référer

et de le respecter, afin de contribuer, comme nous le souhaitons, à améliorer la protection de notre environnement.

CK

Taxibus-Service nocturne de taxis collectifs

Votre train part de Cornavin avant 6h15 ?
Votre avion décolle à 6h45 ? Votre train arrive à Cornavin après minuit ?

L'offre Taxibus CISALPINO, résultant d'une collaboration entre les TPG, Taxi-Phone et Cisalpino, vous permet de vous rendre de votre domicile à la gare de Cornavin ou à l'aéroport de Cointrin, ou de la gare de Cornavin à votre domicile.

Tarifs pour les zones TPG 11 et 12 : Fr. 6.- à destination ou en provenance de Cornavin et Fr. 16.- à destination ou en provenance de Cointrin.

Réservations : 022 331 41 33. La veille jusqu'à 23h30 pour les départs du matin. Sans délai pour les arrivées après minuit.

CK

Restauration des annexes de la mairie

Les travaux de restauration des façades des dépendances et des annexes, ainsi que des murs d'enceinte de la mairie vont débuter fin avril. Ils se dérouleront sous la direction de Monsieur Philippe Calame, architecte, spécialiste dans la rénovation de bâtiments classés, donc sujets à de fortes contraintes liées à leur vétusté et au respect dû au patrimoine protégé.

La fin des travaux est prévue pour novembre 2006. Nous ferons en sorte que vous subissiez le minimum de nuisances, lors de vos visites à la mairie, pendant ces importants travaux de rénovation.

GGL

Photographies : L. Pradervand et Th. Brichet



En vue des travaux de réfection des façades, Fernando Coelho enlève la vigne

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2005

Cette séance a débuté par un long débat résultant du fait que le Conseil d'Etat s'est opposé à la délibération de notre Conseil portant sur la vente du terrain, propriété de la commune, sis au chemin de la Blonde.

Les présidents et vice-présidents des locaux de vote ont été désignés pour l'année 2006.

Il s'agit de Monsieur Christophe Imhoos, président, et de son suppléant, Monsieur François Tcheraz, la vice-présidence étant assurée par Monsieur Thierry Pradervand, lequel sera suppléé par son frère Eric.

Les comptes rendus de commission n'ont pas suscité de remarques particulières si ce n'est qu'il a été discuté, en commission Ecole, sports et loisirs de supprimer l'actuel conteneur, hors d'usage, servant au club de tennis, pour le remplacer par un nouveau. Des demandes de devis sont en cours.

Enfin, c'est avec regret que nous avons pris acte de la décision de Madame Véronique Christe de démissionner de la commission Feu et sécurité. Monsieur Daniel Rinaldi a été élu à l'unanimité pour la remplacer.

Séance du 14 novembre 2005

Madame la présidente de la commission Aide sociale et humanitaire nous rapporte qu'au chapitre de l'aide humanitaire, diverses subventions ont été attribuées par sa commission.

Mais en vérité, c'est le rapport de la commission Culture, manifestations communales, Aînés qui a suscité les plus vifs débats.

En particulier quant au spectacle *La Locandiera* prévu cet été 2006 dans le parc de la mairie, la majorité des commissaires s'étant - pour des motifs d'économies budgétaires avant tout - prononcés quant à son annulation.

Mais finalement, notre Conseil, dans sa grande sagesse, a décidé de maintenir ce spectacle par 10 voix pour, aucune contre et 5 abstentions.

Dans le cadre de la commission Sécurité routière, voirie, canalisations, le point de situation a été fait s'agissant de l'épineux dossier de la traversée du village.

Un nouveau projet est actuellement à l'étude lequel, bonne nouvelle, sera pris en charge pour l'essentiel par le canton.

La route de Pressy sera refaite en raison des affaissements constatés. Un plan financier corrigé, qui tient compte d'un revêtement spécial phono-absorbant, arrête à Fr. 476'953.- le montant de ces travaux.

La commission Bâtiments communaux a pris acte avec satisfaction de l'arrêt du Tribunal administratif mettant un terme au litige opposant notre commune à un groupement d'architectes qui n'avait pas été retenu dans le cadre de l'appel d'offres s'agissant de la rénovation de la maison Bianchi. Les travaux vont donc pouvoir commencer.

Un projet de rénovation des bâtiments annexes de la mairie, des murs d'enceinte et de la serre sise dans le parc a occupé ensuite notre Conseil.

Le débat portait avant tout sur la rénovation de la serre, contestée par certains qui auraient préféré une démolition de cet objet. Finalement il a été décidé de ne pas «sauceissonner» ce projet et la serre sera rénovée.

Ce fut ensuite au tour du président de la commission Administrative, financière et juridique de commenter le budget.

Monsieur le président nous a présenté un budget de rigueur qui tient compte des nombreux aléas auxquels est confrontée une commune vu le peu de transparence du canton

en la matière.

Il ne nous est pas possible de reprendre ici tous les points importants du budget et nous invitons donc le lecteur à se référer au rapport administratif qui est le document officiel permettant d'appréhender les finances communales.

Les délibérations suivantes ont ensuite été traitées :

- Budget de fonctionnement et taux du centime additionnel: par 11 voix pour, aucune contre et 2 abstentions, le Conseil a accepté un budget de fonctionnement présentant Fr. 7'070'968.- de charges et Fr. 7'225'338.- de revenus, soit un excédent de revenus de Fr. 154'370.-, le centime additionnel s'élevant à 32.
- Dégrèvement de la taxe professionnelle : le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle a été fixé à 90 % pour l'an 2006, à l'unanimité.
- Montant minimum de la taxe professionnelle : la même unanimité a fixé ce montant à Fr. 30.- pour 2006.
- Indemnités aux maire et adjoints : c'est toujours à l'unanimité que ces indemnités ont été fixées à Fr. 140'000.- pour l'ensemble de l'exécutif.
- Mise en séparatif, chemin des Buclines : un crédit d'engagement de Fr. 330'000.- a été accepté par 12 voix favorables, 1 défavorable et aucune abstention.
- Réfection de la route de Pressy : un crédit d'engagement de Fr. 480'000.- a été ouvert pour couvrir les travaux de réfection de la chaussée par 12 voix favorables, 1 défavorable et aucune abstention.
- Restauration des dépendances, de la serre, du mur nord et du mur sud-est le long du chemin des Peutets : par 8 voix pour, 4 contre et 1 abstention, un crédit d'engagement de Fr. 1'450'000.- a été ouvert.

Séance du 12 décembre 2005

Avant d'entamer un ordre du jour très léger en ce jour d'Escalade nous avons pris congé de Monsieur René Stalder, qui, élu au Grand

Conseil, a préféré démissionner de sa tâche de conseiller municipal.

Ce fut ensuite à ce même Monsieur Stalder de prendre la parole pour nous rapporter une dernière fois les travaux de la commission Environnement, mesures paysagères et gestion des déchets.

Et c'est plus particulièrement la gestion des déchets verts qui a occupé la commission.

Une nouvelle solution d'épandage en bord de champs, permettant d'obtenir un compost de bonne qualité pour les agriculteurs, nous a été présentée.

Après une étude d'impact, ce projet pourrait démarrer en juin 2006 de manière progressive, pour être totalement opérationnel en 2007.

Quelques questions d'ordre purement administratif nous ont occupées pour le reste de la séance.

Séance du 27 février 2006

La séance a débuté par l'assermentation de Madame Anne Claire Losdyck-Babel, nou-



velle conseillère municipale, en remplacement de Monsieur René Stalder démissionnaire, à laquelle tous les conseillers présents ont réservé un chaleureux accueil.

Madame le Maire nous apprend ensuite que le Tribunal administratif a désavoué le Conseil d'Etat, lequel s'était opposé à notre projet de délibération relatif à la vente du terrain,

propriété de la commune, sis au chemin de la Blonde.

Cette vente pourra donc avoir lieu, l'acheteur restant intéressé malgré les délais écoulés.

Elle nous a ensuite informés des nouvelles nominations intervenues au sein de la Compagnie des sapeurs-pompiers qui accueille Monsieur Jérémy Pradervand, Monsieur Léonard Schlaepfer, Monsieur Benjamin Supersax et... *last but not least* une seconde représentante de la gent féminine en la personne de Madame Céline Gétaz.

Approchée par d'autres communes d'Arve et Lac, notre maire nous a ensuite fait part d'un projet de création d'un centre sportif intercommunal, qui pourrait être situé sur la commune de Meinier. Ce dossier a été transmis en commission.

Nous vous en reparlerons donc le moment venu.

Au chapitre des rapports de commission, il est à relever, avec regret, la démission de Madame Viviane de Witt de la présidence de la commission Culture, manifestations communales, Aînés.

Enfin, nous avons encore pris congé de Monsieur Pierre Bosset, qui, en raison de son déménagement sur le territoire d'une autre commune, a été contraint de présenter sa démission.



Il a été remplacé par Monsieur Cyril de Uthemann qui a prêté serment en fin de séance, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nicolas Terrier

DECOUVREZ VANDŒUVRES SOUS UN JOUR NOUVEAU !

27^e

Marche

Ligue genevoise
contre le cancer



La Médiane

de **La Médiane**
contre le cancer

en faveur des malades et de leurs proches

Samedi 13 mai 2006



Vandœuvres

Repas • Buvette • Atelier de dessin pour les enfants

Organisation: Ligue genevoise contre le cancer, La Médiane, Commune de Vandœuvres
Tél. 022 322 13 33 • www.lgc.ch

Samedi 13 mai, une marche populaire est organisée à travers la commune, pour la bonne cause.

Un événement sympathique et sportif aura lieu à Vandœuvres le 13 mai prochain : une marche populaire à laquelle chacun est convié. Ce sera l'occasion, pour les habitants comme pour ceux venant de plus loin, de découvrir ou redécouvrir à pied tous les charmes de ce territoire communal, avec ses paysages enchanteurs et ses chemins bordés de chênes.

On pourra choisir en fonction de son envie entre une boucle de 5 kilomètres et un parcours de 10 kilomètres. Les départs se feront librement entre 8h00 et 15h30 à la Salle communale. Cette dernière fera aussi office de point de ravitaillement, puisque boissons, petite restauration chaude et pâtisseries seront proposées.

Participer à cette marche est aussi un merveilleux geste de solidarité. Organisée conjointement par la Ligue genevoise contre le cancer, La Médiane et la commune de Vandœuvres, cette marche est en effet dédiée aux personnes souffrant du cancer et à leurs proches – d'où son nom de « Marche de La Médiane contre le cancer ». En participant, on manifeste ainsi son soutien moral à ceux qui souffrent. Et on sait que le bénéfice de la journée sera entièrement versé à ces deux institutions sans but lucratif.

La Médiane est un organisme regroupant quatre associations genevoises d'aide aux malades : la Ligue contre le cancer, la Ligue contre le rhumatisme, la Ligue pulmonaire et l'Association de médecine et de soins palliatifs. Ces institutions organisent notamment des groupes de soutien, octroient de l'aide financière et fournissent des conseils personnalisés. Les malades, leurs proches ou toute personne intéressée peuvent aussi se rendre gratuitement et sans rendez-vous à une arcade d'accueil appelée « Espace Médiane ». Des infirmières de santé publique y apportent de l'information et une orientation personnalisées à propos des maladies cancéreuses, de l'asthme et des soins palliatifs.

Cette journée est organisée de façon entière-

ment bénévole avec le concours actif des autorités communales. La commune de Vandœuvres, avec l'aide des associations locales, prend en effet en charge toute la logistique de la restauration et de la sécurité. Les Dames paysannes et d'autres habitantes s'occupent pour leur part de préparer un magnifique stand de pâtisserie.

La Ligue genevoise contre le cancer et La Médiane remercient chaleureusement les autorités communales pour l'accueil enthousiaste qu'elles leur réservent et pour l'aide extraordinaire qu'elles apportent pour mettre cette manifestation sur pied. Elles se réjouissent de cette journée qui sera non seulement l'occasion d'agir pour la bonne cause, mais aussi une opportunité de profiter à pied des magnifiques paysages qui constituent la commune de Vandœuvres.

*Ligue genevoise contre le cancer
et La Médiane*

Informations utiles : la Marche aura lieu par n'importe quel temps. Participation : 8 frs (sans médaille) ou 16 frs (avec médaille).

Pour tout autre renseignement : site internet www.lgc.ch, Ligue genevoise contre le cancer 022 322 13 33 ou Mairie de Vandœuvres 022 750 14 18 auprès de Mme Jornod (le matin) Espace-Médiane : 4, rue Micheli-du-Crest, ouvert de 11h à 19h.

Bénévoles

Les personnes désireuses d'apporter leur aide bénévole le jour de la marche, sont les bienvenues.

Merci de vous inscrire à la mairie :
022 750 14 18 (Mme Jornod)

Commune de Vandœuvres

Parc de la Mairie



Mise en scène :
Lorenzo Malaguerra

Lumières :
Rinaldo del Boca

Avec :
Jean-René Clair
Rachel Esseiva
Grégoire Favet
Julien George
Yves Mahieu
Sandrine Michellod
Emmanuelle Ricci
Adrien de Tribolet

GOLDONI **La Locandiera**

20 juin – 9 juillet 2006

Résumé de la pièce

Nous sommes à Florence. Une aubergiste du nom de Mirandoline fascine les hommes qui viennent loger chez elle. Sa beauté, son intelligence, sa spontanéité sont autant de pièges à l'amour.

D'une drôlerie infinie, *La Locandiera* nous offre aussi le plaisir d'assister à la chute des vaniteux et à l'éternelle question du respect mutuel entre les hommes et les femmes.



Emmanuelle Ricci



Jean-René Clair



Julien George



Yves Mahieu

Pièce pour adultes et adolescents

Site Internet où est mentionné le spectacle : www.vandoeuvres.ch

Billetterie : 022 750 97 37 ou au Service culturel Migros, 7 rue du Prince, Genève

Renseignements : 022 750 14 18

Possibilité pour privés et entreprises de réserver une soirée complète, avec mise à disposition du parc de la mairie, chapiteau compris.

S'adresser à Mme Gabrielle Gourdou-Labourdette 022 750 14 18

Restauration dès 19h sous le chapiteau

Spectacle à 20h30

COIN DES LECTEURS

Nasuf habite Vandœuvres pour deux mois. Non pas comme vous et moi à ras de terre, mais dans le ciel, lové dans sa minuscule cahute de fer au sommet d'une grue de chantier.

Chaque jour il contemple nos rues, nos somptueuses maisons, nos arbres qui jaunissent puis se dénudent et puis nous-mêmes, fourmis rampantes et tounrnoyantes.

Il contemple, observe, rêve puis écrit...

Vandœuvres un jour m'a taquiné

Au fil des ans je fais mon œuvre
Et mille lieux je dois quitter.
Mais nul endroit comme Vandœuvres,
Un jour osa me taquiner.

Le matin, quand l'aurore approche,
Avec grand plaisir je me lève
Car près de toi je me rapproche,
Et te voir embrase mon rêve.

La petite fenêtre ronde
Tout là-bas, jamais ne me gêne
Car pour découvrir ton monde
Mon désir suffit, qui me mène.

Mais bien trop lointaine est ma rue,
Traverser le lac, je ne puis
Pour voir tes allées et venues
Lorsque sans bruit glisse la nuit !

Bientôt j'aimerai... j'ai envie
De cet endroit tout discerner,
De cet émoi cueillir la vie !
Vandœuvres un jour m'a taquiné.

Nasuf Huhui

(adaptation française, Claire Léchet)

AGENDA

BIBLIOBUS 2006 : le jeudi de 15h à 16h30

20 avril	13 juillet	5 octobre
18 mai	point en août	2 + 30 novembre
15 juin	point en septembre	point en décembre

SORTIE DES AÎNÉS

La traditionnelle sortie du printemps aura lieu le

14 juin 2006

Elle aura pour but la visite du temple bouddhiste au Grand-Saconnex.

NOUVEAUX PASSEPORTS

IMPORTANT

Le passeport biométrique sera introduit dès septembre 2006.

Il coûtera Fr. 250.-

L'actuel passeport 03 est valable jusqu'à son échéance pour entrer ou transiter aux USA sans visa. Ceci est valable pour les passeports établis **avant le 26 octobre 2006.**

Le Conseil fédéral recommande aux citoyens suisses qui ne possèdent pas encore un passeport 03 de le commander auprès de leur commune d'ici à la mi-septembre.

Pour information, consultez www.passeportsuisse.ch
ou appelez le numéro gratuit 0800 820 008.

Rappel des documents nécessaires :

- une photo **récente** format 35 mm x 45 mm, visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre
- le livret de famille
- le permis d'établissement (pour les Confédérés)
- l'ancien passeport (si vous en possédez un)

Prix : Fr. 125.- pour les adultes

Fr. 60.- pour les enfants

frais de port compris (payables en argent liquide uniquement à la commande).

INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie ☎ **022.750.14.18** www.vandœuvres.ch e-mail : info@vandœuvres.ch

104, route de Vandœuvres, case postale 8, 1253 Vandœuvres

Heures d'ouverture :

Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

État civil : Mairie de Cologny - 24, route de la Capite ☎ **022.737.49.49**

Lundi - vendredi 9h -12h

Lundi 14h -18h30; mardi à jeudi 14h - 17h.; vendredi 14h -16h.

Levée des déchets ☎ **022.750.23.15**

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30

Déchets de jardin : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement au Nant-de-Châtillon ☎ **022 757.00.53** ou encore chez Cargo-Domicile ☎ **022 308.90.00**

Voirie, espaces verts ☎ **022 750.12.68**

Cantonniers communaux

Service du feu

SIS (urgences) ☎ **118**

Capitaine Thierry Pradervand, commandant des Sapeurs-Pompiers de Vandœuvres

☎ **022 750.23.15**

Poste de Vandœuvres ☎ **022 750.12.30**

Heures d'ouverture : lundi - vendredi : 8h-11h et 16h-18h samedi : 9h00-11h00

École infantine et primaire 4, route de Pressy ☎ **022 750.22.17**

Jardin d'enfants *Le Toboggan* 2, route de Pressy ☎ **022 750.10.01**

Garderie *Les Mille et Une Pattes* 2, route de Pressy ☎ **022 750.14.08**

Association Koala 47, route de Mon-Ideé ☎ **022 349.30.66**

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ **022 320.25.11**

FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ **022 420.20.00**

CASS (Centre d'action sociale et de santé) ouvert de 8h à 12h et de 14h00 à 18h

24, ch. du Vieux Vésenaz 1222 Vésenaz ☎ **022 420.46.00**

Cartes d'identité et passeports délivrés à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16 h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous

Mme Martine Burkhalter ☎ **022 750.14.18**



Photographie : C. Walder

Exposition des artistes et artisans de Vandœuvres

